

Formation

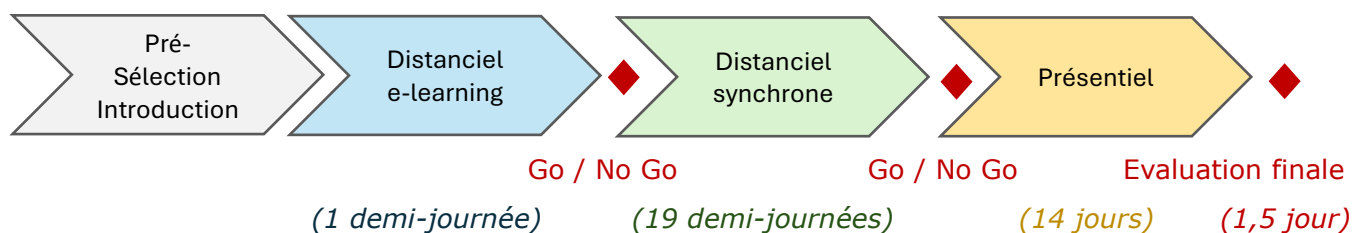
Entraîneur Public de Trot/Galop

Pré-Sélection : environ 6 semaines en amont du démarrage de la formation en présentiel au siège des sociétés-mères à Paris (17^{ème})

Objectifs généraux de la formation :

- ✓ Être capable de gérer au quotidien une entreprise d'entraînement public avec des salariés et un effectif de chevaux de courses au trot/galop.
- ✓ Obtenir sa licence d'entraîneur public de chevaux de courses au trot/galop.

Durée totale : 175 heures réparties sur 6 modules
(modules communs et spécifiques pour chaque discipline)



En distanciel – e-learning : 1 demi-journée

1 demi-journée d'auto-formation (environ 2h30) à réaliser sur une période de 2 semaines en autonomie sur DIDASK - **exercices en ligne pour valider la session – éliminatoire si non réalisées**

En distanciel – synchrone : 19 demi-journées (après-midi)

19 sessions d'une demi-journée (environ 3h30) dans l'après-midi sur 4 semaines - Classe animée par un formateur à distance - **absence non justifiée éliminatoire**

En présentiel : 15,5 jours (y compris les évaluations finales)

14 sessions d'une journée (environ 7h) en présentiel pendant 3 semaines - Classe animée par un formateur en présentiel - **évaluations finales (1,5 jour)**

La formation se conclue par 2 évaluations :

- o évaluation écrite (différents sujets)
- o évaluation orale (présentation de l'Etude Prévisionnelle d'Installation devant un jury)

Une note minimum de 10/20 pour chaque module des examens est obligatoire pour réussir ces évaluations finales.

→ Lorsque la formation est validée, il convient de **remplir les conditions exigées pour l'obtention de l'agrément.**

Dates et lieux de formation :

- 1) **1^{er} semestre : 1^{ère} session** à l'Académie de **Gouvieux**
- 2) **1^{er} semestre : 2^{ème} session** à l'Académie de **Grosbois**
- 3) **2^{ème} semestre : 3^{ème} session** à l'Académie de **Gouvieux**

→ pour connaître les dates des sessions, merci de contacter France Galop ou l'AFASEC

Prix de formation : **2 800€** par participant (parcours complet avec examens)
(le coût de la formation n'inclut pas les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement)

Financements possibles :

- **Personnel** : par virement bancaire *en une fois* (avant le démarrage de la session) ou *en trois fois*
- Via le **Compte Personnel de Formation (CPF)** :
Attention ⚠ Le dossier CPF doit être finalisé au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation (cf. CGU du CPF)
- Via **VIVEA (fond de formation des exploitants agricoles)** : si le candidat est exploitant(e) agricole et à jour de ses cotisations de MSA
- Pour des demandeurs d'emploi, nous leur conseillons de se rapprocher rapidement de leur conseiller **France Travail** afin de valider le projet et de constituer un dossier de demande de financement. Le conseiller lui demandera de mobiliser prioritairement le CPF pour la formation.

INFOS +

Si un candidat ne réussit pas un/des module(s) à l'examen final, il convient de suivre les temps d'interventions et de repasser l'examen lors d'une prochaine session. Le prix de formation sera calculé en fonction des modules et examens à repasser. La formation ne pourra pas être financée par un financeur externe, cela veut dire que c'est au candidat de régler le coût (financement personnel).

Pré-requis :

- Trot : toute personne ayant un dossier validé par la SETF et en répondant aux exigences du Code des Courses au Trot (Article 26, Annexe VII)
- Galop : toute personne ayant un dossier validé par France Galop et en répondant aux exigences du Code des Courses au Galop (Annexe 10)

Démarches pour s'inscrire :

Contactez le Service des Licences afin d'établir votre dossier et qui vérifiera si vous disposez des conditions permettant l'accès à la formation

- Trot : licences@letrot.com
- Galop : fglic@france-galop.com

Contacts AFASEC :

Mme Berit WEBER : bweber@afasec.fr ou Mme Christel DENEUX : cdeneux@afasec.fr